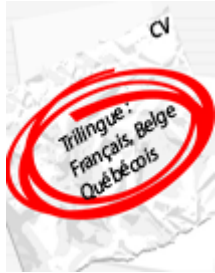


Rédiger un faux CV pour l'entretien

Mentir sur son CV : l'avis de deux recruteurs



Par Tiphaine Réto 16 mars 2010 | [Réaction \(1\)](#)

Du petit maquillage de CV au mensonge un peu trop gros en entretien, les recruteurs ne sont pas dupes et repèrent facilement les artifices. Mais attention, leur indulgence varie suivant la gravité de l'imposture. Nous avons recueilli les réactions à chaud de deux recruteurs face aux boniments les plus fréquents.

« Mais si, j'en suis capable... »

Exagérer ses responsabilités, c'est quasi un classique tant dans le CV que pendant l'entretien d'embauche. « *Il y a certaines formulations qu'on repère tout de suite* », sourit Hymane Ben Aoun, d'Arvati France. Les « nous avons augmenté les chiffres de tant de pourcents » qui inclut le candidat dans un groupe, par exemple... « *On comprend vite que le candidat a participé à un projet, reprend la conseillère en recrutement, mais qu'il n'en a peut être pas assumé toutes les responsabilités...* » « *Personnellement, ça ne me dérange pas*, affirme Florian Mantione, du Florian Mantione Institut. *Ce n'est pas parce qu'on n'a pas encore fait quelque chose qu'on n'est pas capable de le faire.* » A vous, en revanche, de vous prendre en main pour arriver au plus vite au niveau demandé. Sinon, la supercherie sera vite démasquée... et vous même risquez de perdre pied !

Diplômé de l'ESC Saint Martin-du-Fouilloux

« *L'un des premiers motifs de fraude porte sur la formation*, observe Hymane Ben Aoun, du cabinet Aravati France. *Le plus courant étant les gens qui ont fait une école, mais qui n'ont pas eu le diplôme.* » Les degrés de mensonge sont donc variables, allant de la simple « formation à » laissant les portes ouvertes à toute interprétation quand on n'est pas diplômé, jusqu'au très dangereux faux diplôme. Or, si la loi vous protège en cas de mensonge à l'embauche, elle condamne très durement l'usage de faux. « *De toutes manières, les recruteurs ne sont pas dupes*, souligne Florian Mantione. *Ils demandent régulièrement une copie du diplôme pour éviter ce genre de truandage.* »

Cachez ce trou que je ne saurais voir

Une période de chômage qui ne vous sied guère, un contrat terminé prématurément, un poste pas vraiment valorisant ? On allonge légèrement la durée du poste précédent et hop... le tour est joué ! « *Quand je m'en aperçois, j'aime surtout observer la réaction du candidat*, reconnaît Florian Mantione. *S'il se défend habilement, je considère qu'il sera sans doute habile dans son métier également... Si ses excuses sont bidons, je n'apprécie guère.* » La réaction de Hymane Ben Aoun est légèrement différente : « *j'aime qu'un candidat me parle honnêtement pendant l'entretien. Une faille sur un CV n'est pas rédhibitoire. Une malhonnêteté, si.* »

Le salaire... de mes rêves

Un peu de primes par-ci, une pincée d'avantages par là... Gonfler son salaire précédent fait également partie des pratiques courantes du candidat peu scrupuleux (ou « averti »... au choix !). « *Ce sont souvent des commerciaux qui ne citent que le meilleur mois de l'année ou qui anticipent les objectifs atteints* », observe Florian Mantione. Une attitude jugée peu dramatique par Hyman Ben Aoun : « *Pour moi, c'est quelque chose de totalement humain. On estime souvent être sous payé par rapport à sa valeur...* » Pour autant, ne croyez pas vous en sortir si facilement : « *Nous aussi on ruse, reprend Florian Mantion. On demande une copie des trois derniers bulletins de salaire...* »